

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2016

L'An Deux Mille Seize, le quatorze novembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Christiane GUICHERD, Patricia MIQUET, Martine GAUTHERON, Michelle HUVET.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur TALUT), Didier PIGNARD (pouvoir à Monsieur THOMAS), Hervé MASSARDIER (pouvoir à Madame MIQUET).

Objet : Piscine Intercommunale Muroise : tarif activité à la séance et location aquabike

Monsieur le Président indique que depuis la revalorisation tarifaire des entrées individuelles et des activités annuelles de la piscine intercommunale muroise, il convient de différencier et donc de modifier le montant de certaines prestations pour les extérieurs comme suit :

	Tarifs extérieurs
Activité « 1 séance »	9.00 €
Aquabike location ½ heure (inclus l'entrée piscine)	9.00 €

Vu les délibérations D 11 03 719 du 22 juin 2011, D 12 03 748 du 27 juin 2012, D 13 04 784 du 26 juin 2013, D14 05 819 du 25 juin 2014, D 15 02 13 et D 16 03 15 du 22 juin 2016 du Comité Syndical,

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** ces tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2017,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y afférent.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 15 novembre 2016

Le Président

Jean-Pierre TALUT

